



## Déclaration tripartite de Paris

de la Ministre du Travail, la Secrétaire générale de la Confédération syndicale internationale (CSI), le Président de l'Organisation internationale des Employeurs (OIE), le Secrétaire général de Business at OECD et le Secrétaire général de la Commission Syndicale Consultative auprès de l'OCDE (TUAC)

### *Réduire les inégalités pour un développement durable*

#### *Suivi de la Déclaration Tripartite du G7 Social*

La Déclaration tripartite du G7 Social adoptée à l'occasion la réunion des ministres du Travail et de l'Emploi du G7 sous présidence française (6-7 juin 2019) est une première dans l'histoire du G7.

Conclue à la veille de la Conférence internationale du Travail célébrant le centenaire de l'Organisation internationale du Travail (OIT), cette Déclaration tripartite, a adressé, en substance, un signal fort d'engagement en faveur du tripartisme et du dialogue social. Elle a contribué, en tant que telle, à l'adoption en juin 2019 de la Déclaration du centenaire de l'OIT sur l'avenir du travail.

Alors qu'à travers le monde l'aggravation des inégalités présente un risque allant à l'encontre d'une croissance durable, de la stabilité économique et de la cohésion sociale, y compris dans les pays économiquement avancés, la Déclaration tripartite du G7 Social comprenait une série d'engagements concrets et ambitieux pour réduire l'inégalité des chances comme les inégalités de revenus, pour promouvoir un environnement favorisant la création d'emploi, le travail décent et des entreprises durables, mais aussi pour favoriser la transition vers l'économie formelle, le développement des compétences, la croissance durable et une coopération plus cohérente et plus inclusive au plan multilatéral entre l'OIT, l'OCDE et les autres organisations internationale.

Le monde du travail connaît de nos jours des bouleversements rapides à l'échelle mondiale, qui sont induits par l'innovation technologique, les évolutions démographiques et le changement climatique et environnemental. Dans ce contexte de transformation profonde aujourd'hui plus que jamais, nous affirmons à nouveau qu'il est « *essentiel d'agir ensemble pour lutter contre les inégalités, promouvoir le travail décent, notamment des salaires équitables et décents, et ainsi parvenir à une croissance plus inclusive, une prospérité partagée et une mondialisation plus juste* ».

La Déclaration tripartite du G7 Social de juin 2019 identifie quatre objectifs clefs susceptibles de contribuer à la réduction des inégalités, à savoir « (1) renforcer la cohérence de l'action des organisations internationales et le respect des normes internationales du travail ; (2) étendre l'accès à la protection sociale ; (3) adapter les institutions du marché du travail et promouvoir le développement des compétences dans un monde du travail en devenir ; et (4) combler les écarts entre les femmes et les hommes en matière d'emploi, de participation au marché du travail et de salaire ».

Dans sa suite, la Déclaration du centenaire de l'OIT offre quant à elle des orientations complémentaires importantes qui devraient être intégrées dans les politiques nationales pour agir en faveur de la réduction des inégalités.

Nous sommes convaincus qu'en adoptant, par le dialogue social, des politiques publiques adéquates, les transformations numériques comme les transitions environnementales et sociales vers des modèles économiques plus durables peuvent constituer des moteurs puissants pour la création d'emplois, pour l'amélioration de la qualité des emplois ainsi créés et pour plus de justice sociale.

**Il est urgent d'agir. Dans le but de renforcer la dynamique tripartite et d'assurer la mise en œuvre effective des engagements pris dans le cadre de la Déclaration tripartite du G7 Social, nous entreprendrons un suivi détaillé de cette Déclaration, en organisant, entre autres, des réunions régulières, techniques et de haut-niveau, conformément aux conclusions de la première réunion de suivi organisée à Paris le 19 Décembre 2019 avec les membres du G7 et les organisations internationales.**